

Ce jeudi 12 octobre a eu lieu une réunion de négociation avec comme ordre du jour :

Négociation sur les modalités du cas particulier du travail du samedi déclenché en cours de semaine (hors délai de prévenance) ...

La CGT a indiqué à la direction que les revendications des travailleurs qui luttent depuis le 21 avril 2023 vont bien au-delà et a présenté les revendications qui pourraient mettre fin à l'appel à la grève :

- Revendications pour le travail du samedi pour les salariés planifiés du lundi au vendredi ; et pour le travail du lundi concernant les salariés planifiés du mardi au samedi :

- **Fin de production 12H00**, pas de production le samedi (lundi) après-midi, hors fin de process,
- **Pas de production le samedi si la production n'est pas optimisée en semaine** (pas de ligne à l'arrêt, pas de débauche anticipée le soir, sauf cas exceptionnel dû à un aléa technique obligeant d'arrêter la production sur un 8 de travail),
- **Obligation d'une journée de récup en cas de travail le samedi (lundi)**
- **Pas d'ouverture le samedi (lundi) hors délai de prévenance de 72 H**
- **Majoration des heures travaillées** les samedis ou lundis :
 - o 30% pour les heures du matin jusqu'à 12H00
 - o 50% pour les heures entre 12H00 et 14H00 (travail uniquement sur le volontariat)
 - o 75 % pour les heures entre 14H00 et 18H00 (travail uniquement sur le volontariat)
 - o 100% pour les heures au-delà de 18H00 (travail uniquement sur le volontariat)
- **Limitation à 10 samedis** par an
- **Maintien de la rémunération du samedi (lundi) en cas d'annulation hors délai de prévenance** (pour rémunérer la disponibilité des travailleurs)
- **Plus de visibilité pour la planification du samedi.**



- Revendication pour les salariés travaillant habituellement le samedi :

- **Majoration de 50% des heures travaillées à partir de 13H30**

En réponse, la direction a proposé d'augmenter de 10 à 20 % uniquement la majoration des heures travaillées entre 6H00 et 14H00 pour les samedis planifiés hors délai de prévenance de 72H00.

La CGT a indiqué que la proposition de la direction était très insuffisante pour mettre fin à l'appel à la grève.

Une prochaine réunion aura lieu le mardi 24 octobre à 14H00. La CGT y défendra vos revendications.